



ASSOCIATION TE ANAORIVAI



BP 330298 98711 PAEA

Pour adhérer vous devez vous acquitter d'une cotisation comprenant : la licence fédérale de la fédération française de spéléologie, la cotisation au club Te Anaorivai et souscrire si besoin une assurance individuelle accident.

La FFS propose une assurance avec trois niveaux de couverture, options, 1, 2, 3 avec donc des tarifs fonction du niveau de couverture, voir document de référence.

Une assurance individuelle pour pratiquer le canyoning et la spéléologie au sein de notre association est obligatoire. Si vous ne souhaitez pas souscrire l'assurance proposée par la FFS, vous devrez fournir, lors de votre adhésion, une attestation de votre assureur prouvant que vous êtes assuré pour ce type d'activité.

Montant des licences FFS 2023 :

- Licence plein tarif (assurance responsabilité civile incluse) : **73 euros, soit 8711FCP**
- Licence tarif Famille (assurance responsabilité civile incluse) : **47 euros soit 5609FCP**
Ce tarif est accordé aux adhérents d'une même famille, domiciliés à la même adresse, à partir du deuxième membre (à condition que le premier membre de la famille ait pris sa licence «Plein tarif»). La réduction s'applique uniquement sur le montant de la licence fédérale.
- Licence Jeune (-26 ans) (assurance responsabilité civile incluse) : **47 euros soit 5609FCP**
Ce tarif est accordé aux membres de moins de 26 ans (à la date de souscription). Une réduction est appliquée sur le montant de la licence fédérale.
- Licence 1^{ère} adhésion après le 1^{er} juin (assurance responsabilité civile incluse) : **47 euros soit 5609FCP**
Une remise sur la licence fédérale est accordée pour toute première prise de licence après le 1^{er} juin
- A partir du 1^{er} septembre de l'année N, toute prise de licence couvre les mois de septembre à décembre de N + l'année civile N+1 et ce pour le même tarif.

La cotisation annuelle club est fixée à **1500FCP**, l'année considérée est celle de la licence FFS.

On a donc deux tarifs hors assurance : **Plein tarif** : 8710+1500= **10210 XPF** ou **Autres** (Tarifs famille, jeune, 1^{er} juin) : 5610+1500 = **7110 XPF**

Tarif des Assurances individuelles accident FFS :

Elles dépendent du type de licence associée:

	Plein Tarif	Tarif Famille	Tarif jeune	Tarif adhésion 1^{er} juin
OPTION 1	30,5 euros 3640FCP	14 euros 1671FCP	14 euros 1671FCP	16 euros 1909FCP
OPTION 2	47 euros 5609FCP	23 euros 2745FCP	////////////////////	30 euros 3580FCP
OPTION 3	61 euros 7279FCP	29,5 euros 3520FCP	////////////////////	42 euros 5012FCP

Montant total avec assurance FFS

	Plein Tarif	Tarif Famille	Tarif jeune	Tarif adhésion 1^{er} juin
OPTION 1	13850FCP	8780FCP	8780FCP	9020FCP
OPTION 2	15820FCP	9850FCP	////////////////////	10690FCP
OPTION 3	17490FCP	10630FCP	////////////////////	12120FCP

Demande de licence 2023 Adhérent Pratiquant Club

- Renouvellement de Licence Nr : _____ ou Première licence :
- NOM : _____ Prénom : _____
- NOM de naissance _____ SEXE : (F ou M)
- Né(e) le _____ à _____ Nationalité : _____
- Adresse : (BP de préférence) _____
- Code postal : _____ Ville : _____
- Tel : _____
- Email : _____
- Type de licence souscrite (Tarifs Normal, Famille, jeune, 1^{er} juin) : _____
- Assurance (Option1, Option2, Option3 ,jeune, Autre (avec justificatif)) : _____
- Total : _____

Date :
SIGNATURE